

Travaux Langevin : où en est-on ? L'amiante à Descartes

Travaux Langevin

Préambule

Les travaux de réfection du bâtiment Langevin, qui dans un premier temps étaient annoncés pour 2013, vont-ils enfin commencer ? Rappelons le contexte et le projet prévu : la destruction de la structure vitrée actuelle, qui présente de très nombreux défauts (inondation, problème d'aération, double vitrage défaillant et rempli de condensation...) est urgente. Certains collègues travaillent dans des bureaux très humides et soumis à des fuites importantes. La CGT Administration centrale avait dénoncé en CHSCT ces conditions de travail dangereuses pour la santé, telles l'illustre la photo prise sans trucage :



Travailler dans le bâtiment Langevin, côté cour intérieure, requiert des compétences en vidage de seau et en pratique de la serpillère.

Le site Descartes est en pointe en matière de récupération de l'eau de pluie !

La structure vitrée actuelle sera démontée et remplacée par une structure vitrée totalement verticale (sans décroché par étage) dégageant une surface supplémentaire de plus de 180 m² tout en conservant la même emprise au sol.

Après des retards liés à l'obtention du permis de construire, à d'autres travaux plus urgents, tels la réfection des locaux de la ministre et du cabinet, rue de Grenelle, « l'opération Langevin » semble lancée pour 2016. La CGT Administration centrale a exigé qu'une réunion avec le service de la logistique et des représentants des services concernés ait lieu avant les vacances d'été : le rendez-vous fût donné ce jeudi 2 juillet, en présence pour l'administration de M. Leroy, chef de service du SAAM, Mme Caetano (SAAM A), M. Decroix, Mme Oger et Mme Boulanger du SAAM D, de M. Abecassis, chef de service à la DGESIP-DGRI et Mme Kabla-Langlois, sous-directrice du SIES.

Qui est concerné ?

91 personnes sont concernées : le SIES (63), la MIPNES, les conseillers scientifiques de la DGESIP, et certains bureaux sont réservés aux vestiaires de nos collègues de la sécurité et de l'accueil.

Quelles sont les solutions de relogement ?

- Deux bâtiments modulaires de deux étages seront implantés dans le jardin Carré ; pour des raisons de limites d'occupation du sol et de préservation d'arbres classés, la structure prévue ne pourra pas être plus volumineuse. Les surfaces prévues seraient de 470 m² et 180 m² respectivement ; elles pourraient accueillir des salles de réunion et des bureaux ; selon les premières estimations, seules 30 personnes pourraient être relogées. Concernant le modèle de bâtiment modulaire, un document

technique a été demandé ; le choix se porte sur un modèle de type « bureau » équipé d'une climatisation réversible (chaud hiver, froid été), de rideaux-stores aux fenêtres et de sanitaires. Aucun plan intérieur n'a été pour l'instant arrêté mais la configuration finale devra respecter les souhaits et besoins des collègues.

- Une autre solution de relogement est l'emménagement au premier étage du 99 rue de Grenelle, suite au déménagement de la DGEF du ministère de l'intérieur, prévu de longue date. Pour l'instant, l'autorisation de France Domaine n'a pas été obtenue ! Il serait fort regrettable que ces locaux ne soient pas attribués au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de façon pérenne et non uniquement pour la durée des travaux : nos collègues actuellement logés sur le site de Grenelle manquent de surface, les rapports de visite du CHSCT en témoignent.



L'idéal, pour des raisons évidentes, aurait été de pouvoir reloger tous les collègues sur le site de Descartes ; mais au regard des effectifs, de la cohérence de l'implantation des équipes, des besoins du SIES en matière de débits informatiques, des différentes solutions de relogement envisagées, l'ensemble des collègues du SIES (63 personnes) devrait rejoindre Grenelle le temps des travaux, si France Domaine donne son accord.

Le SAAM nous a appris que des bureaux seraient aussi libérés au rez de chaussée du 99 rue de Grenelle suite au déménagement de la DGEF ; ces bureaux seraient préemptés par le cabinet de la ministre. Au regard du plan du 1^{er} étage, transmis par le SAAM, l'occupation de ces bureaux est hautement souhaitable afin de loger tous les collègues du SIES dans des conditions acceptables (au moins 10 m² par agent). La CGT a demandé le plan actuel de distribution des bureaux.

Quel est le calendrier ?

Novembre 2015	Déménagement de la DGEF du 99 rue de Grenelle
Novembre 2015 à janvier 2016	Préparation du site de Grenelle rénové en 2012 : les bureaux seront toilettés, nettoyés, câblés en fibre optique
Décembre 2015 à mars 2016	Installation des bâtiments modulaires dans le jardin Carré de Descartes.
Février 2016	Transfert du SIES rue de Grenelle
Mars 2016	Installation de la MIPNES et des conseillers scientifiques dans les bâtiments modulaires
Avril 2016	Début des travaux Langevin
Fin 2017	Fin des travaux Langevin
Fin 2017 – Début 2018	Retour du SIES à Descartes via un nouveau schéma d'installation en concertation avec la DGESIP, la DGRI et le CHSCT

Un rétro planning va être décidé en collaboration avec le CHSCT, les directions concernées et le SAAM.

Comment s'organiseront les déménagements ?

Des sociétés de déménagement s'occuperont du transfert des cartons à la fois entre Descartes et Grenelle mais aussi en interne sur Descartes. Concernant le mobilier, un recensement sera effectué suite au déménagement de la DGEF qui devrait laisser son mobilier. Chaque agent quittant Descartes sera interrogé sur ses besoins, en fonction du bureau d'accueil. Un plan de relogement sera élaboré en concertation avec chaque collègue concerné.

Allons-nous visiter les locaux rue de Grenelle ?

Oui, l'ensemble des collègues visitera ses futurs locaux. Le CHSCT effectuera une visite très en amont (une visite a été demandée le plus rapidement possible avant le déménagement de la DGEF) et une fois les collègues installés.

Le CHSCT suivra l'installation des bâtiments modulaires et visitera aussi l'installation des collègues.

Les locaux de Grenelle disposent de sanitaires séparés femme/homme ; l'accès aux étages occupés actuellement par le MENESR sera ouvert ; les salles de réunion du site seront accessibles au SIES ; chaque collègue disposera d'une carte pour accéder aux restaurants de l'AE.

Pourrons-nous disposer d'une salle pour travailler lors des nombreux déplacements sur Descartes ?

La CGT fera tout pour : le SAAM ne semble pas opposé à cette demande; cette salle devra être équipée en ordinateurs et stations d'accueil pour les collègues équipés d'ordinateurs portables. Le problème de stockage des archives du SIES a été posé.

Retrouverons-nous le site Descartes à la fin des travaux ?

Oui, chaque agent réintègrera Descartes à la fin des travaux ; la distribution intérieure du bâtiment Langevin sera modifiée puisque 180 m² seront créées (les bureaux actuels du dernier et de l'avant-dernier étage, côté jardin intérieur, seront sans doute plus profonds), des ascenseurs seront installés... la CGT a demandé les plans définitifs et souhaite connaître les choix en matière de performance énergétique du bâtiment (pompe à chaleur réversible, récupération des calories, installation de panneaux photovoltaïques, toit végétalisé accessible, géothermie...), de ses multiples interactions avec ses occupants (santé, accessibilité...) et avec son environnement (économie des ressources, déchets, gestion des risques, aménagement du territoire...).

Quels impacts sur le jardin délimité entre les bâtiments Arras-Langevin-Clopin-Joffre ?

La cour intérieure sera en partie fermée mais la circulation sera conservée à partir de la sortie de la cafétéria. Des nuisances sonores seront évidemment à prévoir...

Les autres travaux sur Descartes prévus d'ici 2020

Nous nous lançons sur 5 années de travaux sur Descartes : rénovation et désamiantage des amphis A et B (bâtiment Joffre) cet été, rénovation du courant fort/courant faible, installation de la fibre optique, appelée « travaux Tibre ». Ces derniers s'effectueront par phase, de mai 2016 à fin 2020, (ordre : Langevin, Monge, Foch, Mécanique, Joffre, Arras, Clopin, Navarre) et dans des bureaux inoccupés. Il faudra prévoir un déménagement temporaire par couloir d'environ 2 mois. Le CHSCT sera associé à la définition du planning.

La CGT demande le renforcement des équipes de la logistique de Descartes et qu'une attention particulière soit portée pour faire face à l'augmentation de charge de travail à laquelle seront soumis les collègues de la logistique et du service informatique. Au préalable, la CGT demande une visite du service de la logistique de Descartes.

Amiante à Descartes

Dans ce type de bâtiment rénové par étape et à différentes périodes, découvrir de l'amiante n'est malheureusement pas étonnant. Dans le cadre des travaux Tibre, des sociétés spécialisées doivent établir un diagnostic précis avant travaux ; c'est dans ce cadre que des matériaux amiantés ont été découverts ; certains sont inaccessibles et/ou non dégradés, ils sont alors à surveiller périodiquement. Le CHSCT dispose de la liste et du suivi.

Lorsque l'amiante est accessible et/ou dégradée, des mesures s'imposent : évacuer les locaux et les condamner, effectuer des mesures d'empoussièrement : dans le cas où celles-ci indiquent l'absence dans l'air de fibres amiantées, les locaux sont alors rouverts et le matériau amianté est encapsulé avant d'être retiré ; dans le cas où celles-ci indiquent la présence de fibres amiantées dans l'air, le procédure est très complexe et requiert un recensement et le suivi médical de toutes les personnes qui ont occupé les locaux depuis la date de pose du matériau amianté ; ce dernier cas ne s'est encore jamais produit au sein de notre administration centrale.

Bâtiment Foch : les mesures d'empoussièrement ont été heureusement négatives suite à la découverte d'un joint amianté dans les couloirs ; il sera enlevé de novembre 2015 à mai 2016 par vagues de 2 fois 6 semaines : une partie de couloir seulement sera condamnée par étage le temps des travaux ; des sas étanches seront installés pour garantir l'étanchéité entre zone occupée et zone en travaux.

Bâtiment Boncourt : de l'amiante a été découvert dans le grenier au niveau d'un calorifuge. Des mesures d'empoussièrement auront lieu mi-juillet ; un recensement des personnes qui auraient pu être en contact est en cours ; il concerne surtout des prestataires extérieurs. Nous vous tiendrons au courant des résultats et des suites données.

Monge R-2 : Les tests d'empoussièrement sont en cours. Nous vous tiendrons informés-es des résultats et des suites données.

D'autres matériaux amiantés ont été découverts mais ils font l'objet d'une surveillance périodique étant non accessibles et non dégradés.

N'hésitez pas à nous contacter :

Les membres du CHSCT de la CGT Administration centrale :

Claude Marchand, AE 01 55 55 14 83

Philippe Brouassin, DGRH 01 55 55 05 19

Audrey Juliette Coquard, DGESIP 01 55 55 60 48

Julien Grand, DNE 01 55 55 78 10

Les experts-es :

Régis Casset, DAF Guérande, 02 40 62 72 60

Ceren Inan, DGESIP-DGRI SIES 01 55 55 71 00

Yann Chavreemootoo, SAAM 01 55 55 34 70